



Le spécialiste européen de la logistique du froid

Croissance des résultats semestriels

Le chiffre d'affaires semestriel, après application des normes internationales, s'établit à 726,1 millions d'euros, en progression de 6,8%, les activités principales de transport (+ 4,9%) et logistique (+ 0,9%) progressant globalement, à périmètre comparable, de 3,5%. Il intègre pour la première fois l'activité de la Cie Méridionale de Navigation qui représente 38,5 millions d'euros au 30 juin 2005.

I. Les résultats semestriels 2005

En K€	1 ^{er} semestre 05 Normes IFRS	1 ^{er} semestre 04 Normes IFRS	%	1 ^{er} semestre 04 (*) Règles Françaises
Chiffre d'affaires	726 073	680 088	6,8%	666 759
Résultat opérationnel	21 591	18 749	15,2%	13 983
Résultat courant avant I.S.	16 942	13 249	27,9%	9 439
Éléments exceptionnels nets				1 204
Résultat net – part du Groupe	10 379	9 236	12 ,4%	6 910

() La participation légale (1.478 milliers d'euros) a été remontée dans les frais de personnel.*

Confronté à une consommation alimentaire toujours plate et à la hausse du prix des carburants (+ 19% par rapport au premier semestre 2004), Stef-TFE a renforcé son action commerciale sur les segments les plus dynamiques du marché et adapté ses coûts de production. Cette gestion serrée de l'exploitation lui permet d'améliorer son résultat opérationnel. Bénéficiant à plein des taux d'intérêts bas, le résultat courant s'inscrit en hausse de 27,9%, sans que le programme d'investissement prévu ait été réduit. Le résultat net (part du groupe) s'établit à 10,4 millions d'euros.

II. Les perspectives 2005

Malgré un contexte économique rendu très incertain par le niveau des prix du pétrole, les perspectives pour l'exercice 2005 restent favorables. Le groupe continue donc à investir dans de nouveaux outils (plates-formes et entrepôts), a renforcé son dispositif transport en France et va donner à sa présence en Europe un développement nouveau dans les mois à venir.

Sur proposition de Francis Lemor, le conseil a nommé Bernard Jolivet Vice-Président et Directeur général délégué et nommé Jean Charles Fromage aux fonctions de Directeur général délégué. Par ailleurs, une assemblée mixte a été convoquée pour le 21 décembre afin de renouveler le programme de rachat d'actions et de procéder à une division par quatre du nominal des actions.